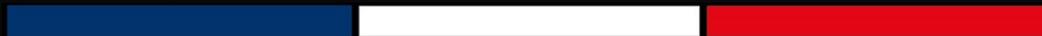


# MFR



# Le Cateau



## FORMATION

# Bienvenue !



CFA MFR de Le Cateau-Cambrésis - MFRL2C  
70, rue Faidherbe - 59360 Le Cateau-Cambrésis - Tel : 03 27 84 30 13  
Email : mfr.le-cateau@mfr.asso.fr - Site Web : www.mfr-le-cateau.fr



MFR Le Cateau Officiel

**CULTIVONS LES RÉUSSITES**

# POINT ADMINISTRATIF

Valérie FOURMESTREAUX

- Dossier de rentrée
- Bourses
- Généralités administratives



# LES FORMATIONS



**BTSA PA**  
Formation en 2 ans  
par apprentissage



**Bac Pro CGEA  
Polyculture - Elevage**  
Formation en 3 ans  
Supports de stage:  
Elevage Bovin/Equin  
Elevage Toutes Espèces  
Production végétale



**Bac Pro CGEH**  
Formation en 3 ans



**BPJEPS Educateur Sportif**  
Formation en 1 an  
par apprentissage ou en  
formation continue  
Mention «Activités équestres»  
Mention «Activités Pour Tous»



BPJEPS Activités  
physiques pour tous

BPJEPS Animateur  
d'équitation

Titre FFE Animateur  
d'équitation

BTSA Productions  
animales

Bac professionnel  
CGEH

Bac professionnel  
CGEA  
Option équin

Bac professionnel  
CGEA  
Option toutes espèces

2<sup>nde</sup> professionnelle  
CGEH

2<sup>nde</sup> professionnelle  
CGEA  
Option équin

2<sup>nde</sup> professionnelle  
CGEA  
Option toutes espèces

# PLANNING DE L'ANNEE



**BTSA PA**  
Formation en 2 ans  
par apprentissage



**Bac Pro CGEA**  
Polyculture - Elevage  
Formation en 3 ans  
Supports de stage:  
Elevage Bovin/Equin  
Elevage Toutes Espèces  
Production végétale



**Bac Pro CGEH**  
Formation en 3 ans



**BPJEPS Educateur Sportif**  
Formation en 1 an  
par apprentissage ou en  
formation continue  
Mention «Activités équestres»  
Mention «Activités Pour Tous»



		03/08/2023		SECONDE	
Trimestre	Semaine N°	Périodes		CGEH	CGEA Toutes espèces
				Formation Initiale	
	32	7/8/23	au	11/8/23	
	33	14/8/23	au	18/8/23	
	34	21/8/23	au	25/8/23	
	35	28/8/23	au	1/9/23	
1 <sup>er</sup> Trimestre	36	4/9/23	au	8/9/23	#MMJV #MMJV
	37	11/9/23	au	15/9/23	LMMJV LMMJV
	38	18/9/23	au	22/9/23	Stage1 Stage1
	39	25/9/23	au	29/9/23	LMMJV LMMJV
	40	2/10/23	au	6/10/23	Stage1 Stage1
	41	9/10/23	au	13/10/23	Stage1 LMMJV
	42	16/10/23	au	20/10/23	LMMJV Stage1
	43	23/10/23	au	27/10/23	
	44	30/10/23	au	3/11/23	Stage1 Stage1
	45	6/11/23	au	10/11/23	Stage1 LMMJV
46	13/11/23	au	17/11/23	LMMJV Stage1	
47	20/11/23	au	24/11/23	Stage1 LMMJV	
48	27/11/23	au	1/12/23	LMMJV Stage1	
49	4/12/23	au	8/12/23	Stage1 LMMJV	
2 <sup>ème</sup> Trimestre	50	11/12/23	au	15/12/23	LMMJV Stage1
	51	18/12/23	au	22/12/23	Stage1 LMMJ#
	52	25/12/23	au	29/12/23	
	1	1/1/24	au	5/1/24	
	2	8/1/24	au	12/1/24	LMMJV Stage1
	3	15/1/24	au	19/1/24	Stage1 LMMJV
	4	22/1/24	au	26/1/24	LMMJV Stage1
	5	29/1/24	au	2/2/24	Stage1 Stage1
	6	5/2/24	au	9/2/24	LMMJV LMMJV
	7	12/2/24	au	16/2/24	Stage1 Stage1
8	19/2/24	au	23/2/24	Mobilité Stage1	
9	26/2/24	au	1/3/24	Stage1 Stage2	
10	4/3/24	au	8/3/24		
11	11/3/24	au	15/3/24	Stage2 LMMJV	
12	18/3/24	au	22/3/24	Stage2 Stage2	
13	25/3/24	au	29/3/24	Stage2 LMMJV	
14	1/4/24	au	5/4/24	#MMJV Stage2	
15	8/4/24	au	12/4/24	LMMJV Mobilité	
16	15/4/24	au	19/4/24	Stage2 Stage2	
17	22/4/24	au	26/4/24	Stage2 Stage2	
18	29/4/24	au	3/5/24		
19	6/5/24	au	10/5/24	Stage2 Stage2	
20	13/5/24	au	17/5/24	Stage2 LMMJV	
21	20/5/24	au	24/5/24	#MMJV Stage2	
22	27/5/24	au	31/5/24	Stage2 LMMJV	
23	3/6/24	au	7/6/24	LMMJV Stage2	
24	10/6/24	au	14/6/24	Stage2 LMMJV	
25	17/6/24	au	21/6/24	LMMJV Stage2	
26	24/6/24	au	28/6/24	LMMJV LMMJV	
27	1/7/24	au	5/7/24	Stage2 Stage2	
28	8/7/24	au	12/7/24	Stage2 Stage2	

# Exemple de convention de stage

## 3 exemplaires (1 élève, 1 maître de stage, 1 MFR)



**BTSA PA**  
Formation en 2 ans  
par apprentissage



**Bac Pro CGEA**  
Polyculture - Elevage  
Formation en 3 ans  
Supports de stage:  
Elevage Bovin/Equin  
Elevage Toutes Espèces  
Production végétale



**Bac Pro CGEH**  
Formation en 3 ans



**BPJEPS Educateur Sportif**  
Formation en 1 an  
par apprentissage ou en  
formation continue  
Mention «Activités équestres»  
Mention «Activités Pour Tous»



**Maison Familiale Rurale de Le Cateau**  
70 rue Faldherbe  
59360 LE CATEAU  
Tél : 03.27.84.30.13 - Mail : mfr.le-cateau@mfr.asso.fr  
n° SIRET : 78363847100020

**CONVENTION RELATIVE AUX PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL DES ÉLÈVES PRÉVUES AUX ARTICLES R. 715-1 ET R. 715-1-5 DU CODE RURAL ET DE LA PÊCHE MARITIME**

Vu la délibération du Conseil d'Administration (ou de l'instance en tenant lieu pour l'enseignement privé) en date ..... définissant les modalités de suivi de l'étudiant en stage

Année universitaire : 2017-2018

**Convention de stage entre**

<b>1 - L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ou DE FORMATION</b>	<b>2 - L'ORGANISME D'ACCUEIL</b>
Nom : Maison Familiale Rurale de Le Cateau Adresse : 70 rue Faldherbe 59360 LE CATEAU Téléphone : 03.27.84.30.13 Mail : mfr.le-cateau@mfr.asso.fr Représenté par (signataire de la convention) : SUDRIE Alexis Qualité du représentant :	Nom : EXPLOITATION DE Mme CHOQUET Adresse : 63176 LE SOUS MONTREUIL Téléphone : Mail Numéro d'immatriculation SIREN ou SIRET : Représenté par (nom du signataire de la convention) : CHOQUET CLEMENCE Qualité du représentant : Service dans lequel le stage sera affecté : Lieu du stage (si différent de l'adresse de l'organisme) : Téléphone : Mail :
<b>3 - LE/LA STAGIAIRE</b>	<b>4 - SI l'élève est mineur, représenté par son responsable légal</b>
Nom : BERNAERT Prénom : Maureen Sexe : F O M O Na(j)e le : 31/10/1999 Adresse : 55 rue Charle Sauvage Téléphone : 06.46.83.68.66 Mail : deguise.maureen@gmail.com Intitulé de la formation ou du cursus suivi dans l'établissement d'enseignement supérieur et volume horaire (annuel ou semestriel) : Terminale Bac Pro CGEH	Nom : DEGUISNE Prénom : Ruben Adresse : 55 rue Charle Sauvage 62360 ST LEONARD Téléphone : Mail : Attention, si le stagiaire est mineur et dans la mesure où il doit effectuer des travaux réglementés, des dispositions particulières annexées à la présente convention doivent être complétées et signées par les parties
<b>Encadrement du stagiaire par l'Établissement d'enseignement</b>	<b>Encadrement du stagiaire par l'ENTREPRISE ou l'organisme d'accueil</b>
Nom et prénom de l'enseignant référent : BAYARD Guy Fonction (ou discipline) : Moniteur/Monitrice Téléphone : 03.27.84.30.13 Mail : mfr.le-cateau@mfr.asso.fr	Nom et prénom du tuteur de stage : Fonction : Téléphone : Mail :

Façon de M. le/la Stagiaire de contacter son établissement à contacter ou son référent de stage :

**Sujet de la période de formation en milieu professionnel**

Dates : Du 01/09/2017 Au 30/06/2018

- Représentant une durée totale de 12 (Nombre de Semaines)
- Et correspondant à ..... Jours de présence effective dans l'organisme d'accueil.
- Répartition si présence discontinuée : .....nombre d'heures par semaine ou nombre d'heures par jour (à voir le mention suite).

Commentaire :

(Chaque période, égale à 7 heures de présence hebdomadaire au net, équival à jour. Chaque période, au moins égale à 22 jours de présence, consécutifs ou non équival à 1 mois)

Semaines détaillées

Heures :

Du	Au	Nombre jours
04/09/2017	10/09/2017	5
25/09/2017	01/10/2017	5
30/10/2017	06/11/2017	5
06/11/2017	12/11/2017	5
04/12/2017	10/12/2017	5
18/12/2017	24/12/2017	5
12/02/2018	18/02/2018	5
19/02/2018	25/02/2018	5
12/03/2018	18/03/2018	5
02/04/2018	08/04/2018	5
16/04/2018	22/04/2018	5
14/05/2018	20/05/2018	5

Jours	Matin	Après midi
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		





# HORAIRES DE LA MFR

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
8:00 - 10:00		COURS	COURS	COURS	COURS
10:00 - 10:20		PAUSE	PAUSE	PAUSE	PAUSE
10:20 - 12:20	COURS	COURS	COURS	COURS	COURS
12:20 - 13:40	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS
13:40 - 15:40	COURS	COURS	COURS	COURS	DS
15:40 - 16:00	PAUSE	PAUSE	PAUSE	PAUSE	
16:00 - 18:00	COURS	COURS	COURS	COURS	<b>COLLE</b>

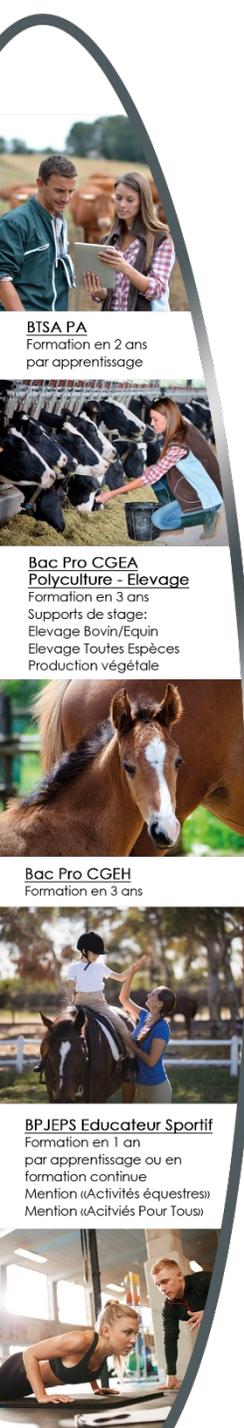
# Personnes à prévenir si un problème est rencontré

## A LA MFR

- Responsable de classe : C. WAXIN ou R. VERHEECKE
- Responsable discipline : M. COCHET
- Directrice adjointe : C. HENRIET
- Directeur : A. SUDRIE

## EN STAGE

- Responsable de classe : C. WAXIN ou R. VERHEECKE
- Référent de stage : différent selon chaque élève
- Responsable des stages : V. MOULY



# INTERNAT

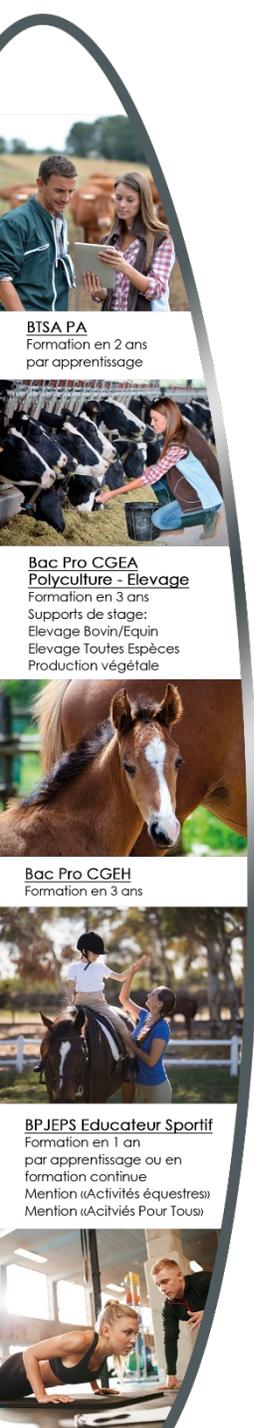
## A L'INTERNAT

Maîtres d'internat : Maxime Tainmont + Sandrine Hurez

Horaires : 6h30 - 8h00  
18h00 - 22h15

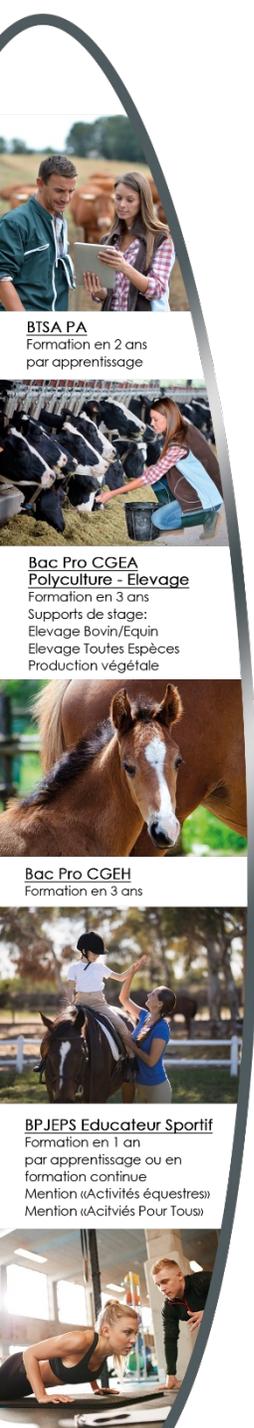


- Local couettes réservé aux élèves qui prennent les transports en commun. La couette (uniquement) est rangée dans un sac hermétique.
- L'utilisation des téléphones après 22h15 est sanctionnée.
- Douche obligatoire le soir. Accès aux douches autorisé après l'EPS (si respect des locaux).



# INTERNAT

- Les maîtres d'internat peuvent monter dans les internats filles et garçons, les formateurs aussi.
- Tenue correcte exigée (peignoir obligatoire).
- Gourde obligatoire : pas d'accès à la cantine après la veillée.
- Médicaments autorisés gérés par Sandrine Hurez : ordonnance obligatoire et PAI.



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CHARTE DE VIE



MFR

## REGLEMENT INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT

### APPLICABLE AUX ELEVES

Selon les dispositions du Code de l'Education et du Code Rural.  
Selon la délibération du conseil d'administration de la MFR en date du 07/07/2022, portant adoption du présent règlement intérieur.

#### PREAMBULE - CONSIDERATIONS GENERALES -

La formation assurée sous la responsabilité de la Maison Familiale est globale. Par sa méthode pédagogique et par le choix de l'internat, la formation est à la fois humaine, citoyenne et professionnelle et doit permettre une progression vers des responsabilités.

En s'inscrivant, le jeune accepte l'ensemble des activités nécessaires à sa formation et ses modalités.

Il s'oblige à respecter les règles et contraintes d'organisation que la vie à la MFR requiert.

Le présent règlement intérieur contient les règles qui concernent tous les membres de la communauté éducative ainsi que les modalités selon lesquelles sont mis en application les libertés et les droits dont bénéficient les élèves et étudiants.

Le règlement intérieur de la MFR remplit une triple mission :

- une mission informative : le règlement intérieur apporte aux jeunes et à leurs familles les éléments nécessaires sur les aspects pratiques de la vie à la MFR. Il énonce les règles relatives à l'organisation et au fonctionnement de la MFR. Le règlement intérieur doit représenter un outil de meilleure information avec les familles des élèves.
- une mission juridique : le règlement intérieur est une référence pour préciser les modalités d'application des droits et des obligations du jeune à la MFR ainsi que pour les familles. Il précise les règles disciplinaires.



#### CHARTRE DE VIE A LA MFR

##### AVANT ET A L'ENTREE EN CLASSE

J'ai le droit

- D'être absent(e) uniquement pour des raisons valables (maladies, accidents...)
- De discuter, bavarder sans crier

J'ai le devoir

- De téléphoner à la MFR dès que je suis absent(e)
- D'arriver à l'heure à la MFR et de respecter les horaires de mon emploi du temps
- D'avoir une tenue correcte (pas de pantalon troué, ni de mini short ou jupe, de short type Hawaïen ou de décolleté trop plongeant, ...)
- De m'excuser si j'arrive en retard, en passant par le secrétariat.
- De justifier mes absences par mes parents en présentant un justificatif valable à la secrétaire ou à l'équipe pédagogique

##### PENDANT LA CLASSE

##### Comportement, attitude personnelle

J'ai le droit

- D'être solidaire : soutenir et aider mes camarades, surtout ceux qui sont en difficultés
- De participer à la vie de la MFR (veillées, sorties, événements, ...)
- De participer quand j'ai levé la main et que le formateur m'a donné la parole



BTS A PA  
Formation en 2 ans  
par apprentissage



Bac Pro CGEA  
Polyculture - Elevage  
Formation en 3 ans  
Supports de stage:  
Elevage Bovin/Equin  
Elevage Toutes Espèces  
Production végétale



Bac Pro CGEH  
Formation en 3 ans

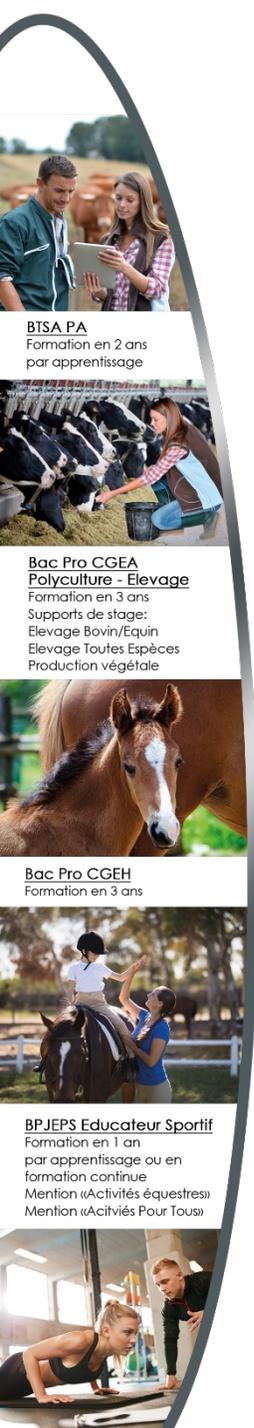


BPJEPS Educateur Sportif  
Formation en 1 an  
par apprentissage ou en  
formation continue  
Mention «Activités équestres»  
Mention «Activités Pour Tous»

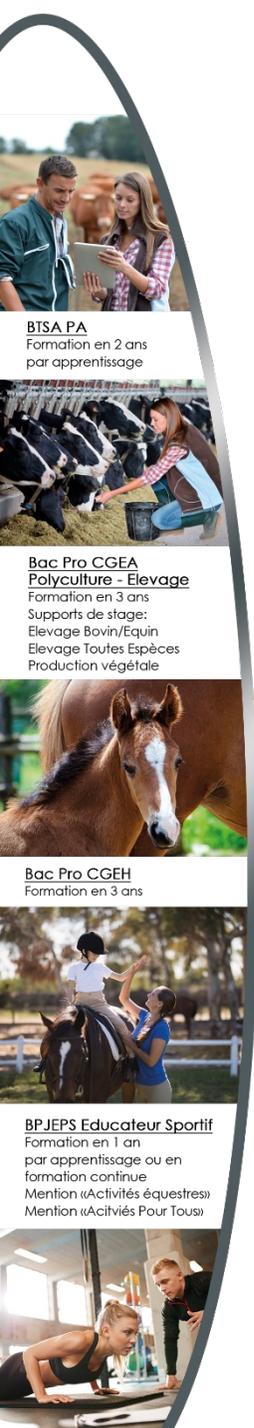


# L'ECHELLE DES SANCTIONS

SANCTIONS	RAISONS
1 mot	Oubli du matériel : tenue de TP, d'EPS, d'équitation, calculatrice, gourde, ...
	Absence de signatures du maître de stage ou de la famille dans le carnet de liaison
	Refus de prendre le cours
	Retard en cours ou en étude
	Tenue inadaptée
	Défiance éducative
1 mot + 1 service	Boisson ou nourriture en classe
	Non-respect des services
Du service à l'avertissement	Fumer en dehors du coin fumeur
	Chahut dans les douches ou dans les chambres
Note de 0	Non-rendu du plan d'étude (le rendu du PE à la session suivante annule la sanction)
1h de colle	Non-rendu d'un devoir
De 1h de colle à l'avertissement	Propos insultants ou comportement inadapté envers un autre élève au sein de la MFR
De 2h de colle au conseil de discipline	Dégradation volontaire des locaux ou du matériel de la MFR
Objet confisqué un trimestre	Utilisation du téléphone, de la tablette ou de l'ordinateur en dehors des horaires prévus en journée ou à l'internat
Objet confisqué à l'année	Récidive d'utilisation du téléphone, de la tablette ou de l'ordinateur en dehors des horaires prévus en journée ou à l'internat



# L'ECHELLE DES SANCTIONS



**BTSA PA**  
Formation en 2 ans  
par apprentissage

**Bac Pro CGEA**  
**Polyculture - Elevage**  
Formation en 3 ans  
Supports de stage:  
Elevage Bovin/Equin  
Elevage Toutes Espèces  
Production végétale

**Bac Pro CGEH**  
Formation en 3 ans

**BPJEPS Educateur Sportif**  
Formation en 1 an  
par apprentissage ou en  
formation continue  
Mention «Activités équestres»  
Mention «Activités Pour Tous»

1 avertissement	Manque de respect envers le maître de stage
	Absence volontaire aux heures de colle
	Perte du carnet de liaison (+ rachat d'un nouveau carnet)
	Départ du cours sans autorisation
	Déclenchement volontaire de l'alarme incendie
	Stage non réalisé
	Présence en stage sans conventions signées par les trois parties
De l'avertissement au conseil de discipline	Bagarre
Conseil pédagogique	Récidive de plan d'étude non rendu
	Récidive après un avertissement
Conseil pédagogique ou de discipline	Enregistrement vidéo ou prise de photo du personnel ou des élèves à leur insu
Conseil de discipline	Propos insultants envers le personnel
	Vol
	Drogue
	Sexe
	Alcool

# Sanctions

Date	Motif	Visa équipe	Visa famille
1 heure de colle de 16h00 à 17h00 le vendredi .....			
2 heures de colle de 16h00 à 18h00 le vendredi .....			
Avertissement			

# SANCTIONS : MATÉRIELS

DATE	MOTIF	VISA ÉQUIPE	VISA FAMILLE
1 HEURE DE COLLE DE 16H00 À 17H00 LE VENDREDI .....			
2 HEURE DE COLLE DE 16H00 À 18H00 LE VENDREDI .....			
AVERTISSEMENT			

**BTSA PA**  
Formation en 2 ans par apprentissage

**Bac Pro CGEA Polyculture - Elevage**  
Formation en 3 ans  
Supports de stage:  
Elevage Bovin/Équin  
Elevage Toutes Espèces  
Production végétale

**Bac Pro CGEH**  
Formation en 3 ans

**BPJEPS Educateur Sportif**  
Formation en 1 an par apprentissage ou en formation continue  
Mention «Activités équestres»  
Mention «Activités Pour Tous»

# QUESTIONS POSÉES LORS DE LA RÉUNION



**BTSA PA**  
Formation en 2 ans  
par apprentissage



**Bac Pro CGEA**  
**Polyculture - Elevage**  
Formation en 3 ans  
Supports de stage:  
Elevage Bovin/Équin  
Elevage Toutes Espèces  
Production végétale



**Bac Pro CGEH**  
Formation en 3 ans



**BPJEPS Educateur Sportif**  
Formation en 1 an  
par apprentissage ou en  
formation continue  
Mention «Activités équestres»  
Mention «Activités Pour Tous»



**Q :** Je n'ai pas trouvé les horaires de la navette à partir de Caudry, est-ce normal ?

**R :** Oui, c'est un bus affrété uniquement aux élèves de la MFR. Les horaires sont adaptés aux horaires de la Maison Familiale.

**Q :** Si les élèves qui prennent les transports en commun arrivent plus tôt le lundi ou repartent plus tard le vendredi, où peuvent-ils attendre ?

**R :** Ils peuvent attendre dans les locaux de la MFR.

**Q :** Mon enfant n'a pas encore 16 ans, comment faire pour le dossier si je n'ai pas l'attestation de recensement ?

**R :** Dès les 16 ans de l'enfant, il faut aller le faire recenser et nous transmettre cette attestation. Il pourra ensuite effectuer sa JDC. Ces deux documents sont nécessaires pour l'examen.

# QUESTIONS POSÉES LORS DE LA RÉUNION



**BTSA PA**  
Formation en 2 ans  
par apprentissage



**Bac Pro CGEA**  
**Polyculture - Elevage**  
Formation en 3 ans  
Supports de stage:  
Elevage Bovin/Équin  
Elevage Toutes Espèces  
Production végétale



**Bac Pro CGEH**  
Formation en 3 ans



**BPJEPS Educateur Sportif**  
Formation en 1 an  
par apprentissage ou en  
formation continue  
Mention «Activités équestres»  
Mention «Activités Pour Tous»



**Q : Si un accident de travail arrive après les horaires inscrits sur les conventions, mon enfant est-il couvert ?**

**R : Non, l'assurance de la MFR ne couvre que lors des horaires inscrits sur les conventions.**

**MFR**



*Le Cateau*



FORMATION

**Merci pour votre  
attention !**